

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3131>



Rentrée 2009 dans les lycées de Saône-et-Loire : des postes dans des coins ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Lycées/CTA/CAEN - Réforme du lycée 2010 -



Publication date: samedi 29 août 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Cette année encore de nombreuses suppressions de postes accompagnent la rentrée scolaire :

- suppressions dans les lycées professionnels pour accompagner la réforme du bac pro 3 ans ;
- suppressions dans les lycées généraux accompagnées cette année encore par une augmentation du taux d'HSA (de 9,4 à 10,2 % de la dotation des établissements) ;
- suppressions d'emplois de TZR pour améliorer leur « taux d'utilisation » (ce qui impliquera le recrutement de vacataires pour certains remplacements).

En Saône-et-Loire, cela se traduit par 14 créations et 37 suppressions de postes. Cette situation, que nous subissons depuis de nombreuses années, va hélas perdurer puisque le jour de son départ du Ministère de l'Education Nationale, Xavier Darcos annonçait 16 500 suppressions de postes pour la rentrée 2010.

A cela ajoutons l'assouplissement de la carte scolaire, qui entraîne dans certains lycées de fortes fluctuations du nombre d'élèves inscrits en Seconde d'une année sur l'autre, et rend par conséquent les dotations horaires de ces établissements, attribuées en janvier dernier par le rectorat, totalement caduques. C'est le cas au lycée Cassin à Mâcon qui, suite à une forte diminution du nombre d'inscrits en Seconde à la rentrée 2008 (- 55 par rapport aux prévisions) a vu sa dotation amputée de 8 postes en mars 2009. Or cette année, le nombre d'élèves de Seconde augmente fortement (+ 90 par rapport aux prévisions) et le Rectorat se voit contraint de recréer en moyens provisoires les postes définitifs supprimés en mars dernier... Quel progrès !

L'année 2009/2010 dans les lycées généraux et technologiques va aussi être marquée par la poursuite de l'élaboration d'une réforme du lycée : expérimentations notamment de certains éléments de la réforme Darcos dans une centaine d'établissements en France (dont deux en Saône-et-Loire à Montceau-les-Mines et Digoin) et mise en place d'une réforme pour la rentrée 2010 à partir du *rapport Descoings* publié le 2 juin dernier. Ce rapport a été élaboré à partir de contributions recueillies sur le site Internet « lyceepourtous.fr » et de visites d'établissements de R. Descoings ; bizarrement ce dernier n'a pas jugé utile de se rendre dans un seul lycée de l'académie de Dijon ! Passons...



Que nous dit ce rapport ?

Il repose sur deux principes : donner du sens aux apprentissages et faire un lycée plus juste. L'introduction semble être là pour rassurer ; un peu de pommade pour chacun des acteurs du lycée et quelques annonces telles que : Rien ne démontre que la mise en place de la semestrialisation en lycée soit pertinente ou la réforme devrait être faite à taux d'encadrement constant ou encore l'affirmation de l'importance de la filière technologique. Les cinq parties de ce rapport sont très hétérogènes : on retrouve des principes généraux sans aucune explication sur leur mise en pratique (« se mobiliser pour l'égalité des chances et l'accueil des personnes en situation de handicap » ; « Les lycées dans l'actualité culturelle ») et des idées plus précises (« une moyenne nationale de 30 élèves par seconde » « un rééquilibrage des séries par la modification des coefficients des épreuves du bac » « Développer des épreuves

orales en langue »).

A la fin de son rapport, R. Descoings laisse trois possibilités au gouvernement :

1- Ne rien faire et laisser la situation exploser ; il n'est clairement pas pour.

2- Travailler sur ce qu'il y a urgence à traiter :

– L'orientation : multiplier les échanges (des lycéens qui assistent à des cours du supérieur ; retour des lycéens dans leur ancien collège pour présenter leur lycée ; des réseaux d'anciens élèves dans chaque lycée), multiplier les visites (journées découverte au lycée pour les collégiens ; stages en entreprise possibles pour les lycéens), développer une égale information sur l'orientation dès le collège, intégrer le temps dévolu à l'orientation dans le temps scolaire, développer des formations passerelles.

– Voie technologique : revaloriser cette voie et son image en rénovant la STI, en améliorant les débouchés en classes préparatoires technologiques, BTS et IUT.

– Rééquilibrage des séries de la voie générale : Avec une évolution vers trois bacs plus typés : maintenir la série ES, renforcer la série L et modifier les coefficients de la série S pour la rendre véritablement scientifique.

– Rénovation des épreuves de bac en langue : développer les évaluations orales.

– Les moyens : diminuer le nombre d'élèves par classe en Seconde et réduire l'horaire disciplinaire élève en le dissociant de l'horaire disciplinaire enseignant.

– Les élèves dans le lycée : accroître la participation des élèves à la vie de l'établissement et la reconnaissance de leur engagement dans la vie du lycée.

3- Lancer une vaste concertation sur une véritable refondation du lycée.

Parallèlement, le Congrès National du SNES de Perpignan a mandaté en mars dernier un groupe de travail pour approfondir la réflexion sur le lycée : ce groupe de travail doit construire un projet de lycée cohérent, préciser les exigences du SNES sur l'architecture, les contenus, les dispositifs (faire des simulations jusqu'au bout pour permettre de mesurer où l'on doit s'arrêter en restant raisonnable). Il doit aussi réfléchir à une stratégie de communication pour impliquer les syndiqués et faire partager les propositions à l'ensemble des acteurs. Il s'est déjà réuni les 13 mai et 3 juin 2009. Le Conseil National des 23 et 24 juin 2009 a décidé que le groupe de travail mandaté par le Congrès poursuivra la réflexion sur la démocratisation du lycée et sur les outils à développer pour faire connaître les propositions du SNES et impulser les débats nécessaires à tous les niveaux. C'est dans cette perspective qu'un stage sur la réforme du lycée sera organisé dans notre académie le 5 novembre prochain.

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré



Fédération Syndicale Unitaire